

DEPARTEMENT DU NORD

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MUTIPLES**

**S.I.G.A.L**

**“ SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
POUR LA GESTION DE L'AERODROME DE LOISIRS ”**

**Procès-verbal de la réunion du Comité Syndical  
du Vendredi 13 Décembre 2024 à 18H30 au Bureau de Piste de l'aérodrome**

Le Comité s'est réuni au Bureau de Piste de l'aérodrome le vendredi 13 décembre 2024 à 18H30 pour examiner les questions à l'ordre du jour reprises ci-dessous, qui a été affiché au siège du SIGAL du 05 décembre 2024 au 16 décembre 2024.

- Approbation du Procès-verbal de la séance du 27 Septembre 2024

**Finances**

- 24-04-01 - Décision Modificative Budgétaire n°2
- 24-04-02 - Débat d'Orientation Budgétaire
- 24-04-03 - Crédits Provisoires en Investissement
- 24-04-03 - Participations des communes au SIGAL : contributions budgétaires

**Questions diverses**

- Demande Subvention Flandre Radio Modélisme Championnat 2024
- Demande la Nordisque
- Animations 2025

**Etaient présents :** MM. Patrick DELEBARRE, Dominique LEGRAND, Sébastien BROGNIART  
MM. Jean-Louis MUNCH, Pierre VERLEY, Miguel BEADES,  
MM. Martin LEPOUTRE, Jean-Philippe PROUVOST, Louis LUTUN  
Mmes Françoise GOUBE, Nathalie HERBAUX, Michèle VANHOUTTE,  
Mme Marie-Paule LEPERS

**Etaient absents excusés :**  
MM. Bernard GERARD, Pierre-Jean ANDRAL, Jérôme MATHIEU

**Participaient également à la réunion :**  
MM. Frédéric DEFRESNE et Xavier VERITE, Mme Marie DHAENENS

- Le Procès-verbal de la séance du 27 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité.
- **Les délibérations 24-04-01, 24-04-02 et 24-04-03 ont été adoptées à l'unanimité.** A noter en ce qui concerne :

- **la délibération n°24-04-01:**

Il s'agit d'ajustement de crédits entre articles budgétaires comptables, notamment pour permettre d'ajuster les crédits pour enregistrer les amortissements de l'année 2024, la comptabilité du SIGAL étant en M57 il faut amortir dès l'achat de l'immobilisation.

- **Débat d'Orientations Budgétaires**

Les investissements envisagés pour l'année 2025 sont estimés à 507 730 €.

Ils correspondent notamment :

- Finalisation du changement des lisses en bois sur le Chemin des Perdrix
  - Remplacement du Bureau de Piste : démolition et désamiantage du bureau actuel / reconstruction en local modulaire avec habillage en bois.
- Le cahier des charges est en cours de rédaction en vue de lancer le marché en procédure adaptée.

Il est proposé de réunir un groupe de travail sur ce sujet.

Les recettes d'investissements seraient composées de l'amortissement (90 000 €), du FCTVA (3150 €), et de l'excédent d'investissement (130 000 €), et de la finalisation de la cession à Villa Yoga pour 142 000€ (compromis de vente signée, l'acte définitif devrait intervenir lorsque le permis de construire est purgé de tout recours) et d'un prêt.

Pour la section de fonctionnement, il est prévu de laisser les contributions communales stables. La section de fonctionnement s'équilibrerait à 405 300 € (en 2024 alloué = 461 101€).

Pour ne pas augmenter les contributions communales, les ajustements sont possibles sur :

- Projets d'animations
- Les Subvention accordées aux associations

Au niveau des subventions, pour l'instant le Nord BMX Club a déposé un dossier de demande de subvention pour un montant de 20 000€ (qui sera étudié lors du prochain conseil), ainsi que l'association FRM. L'association de beach a indiqué qu'elle souhaitait également déposer une demande de subvention.

M. LEGRAND indique qu'il avait craint lors de la demande d'implantation des terrains de beach de futures subventions, les porteurs du projet avaient répondu qu'il n'y aurait pas de subvention.

M. BROGNIART demande en quoi consiste la subvention de la commune de Bondues.

M. DELEBARRE rappelle que la ville de Bondues reverse sous forme de subvention depuis 2019 la part communale des taxes foncières de l'hôtel et des restaurants suite au protocole d'accord signé dans le cadre du contentieux qui opposait la ville de Wambrechies au SIGAL. Son conseil municipal n'estime plus légitime de verser cette subvention annuelle bonduoise au SIGAL.

- **QUESTIONS DIVERSES**

- **La NORDIQUE**

MM. Pierre DELZENNE, Pierre DROUIN et Matthieu FACCHETTI présentent le projet Open Air.

La Nordique est une association événementielle créée il y a 3 ans pour organiser des soirées à thème pour un public de 20 à 25 ans.

Ils souhaiteraient louer le Dimanche 29 Juin 2025 une parcelle au SIGAL pour organiser un Open Air sur l'aérodrome de 13H à 22H, avec 2 ou 3 artistes connus et quelques DJ locaux, sur le thème : Journée Blanche.

Il est prévu une décoration immersive, des danseurs, un saxophoniste...

En cas de pluie, il est prévu un chapiteau.

Aucun financement ne sera demandé au SIGAL.

L'association a déjà un fichier client important et des partenaires.

Les 2 porteurs du projet ont également leur entreprise qui a développé une application sur laquelle se trouve la billetterie, la communication, mais également qui permet le paiement des consommations (et qui permet de mettre en place une limite).

L'association souhaiterait l'apport logistique du SIGAL pour le prêt de barrières (HERAS et vauban), de tonnelles et de WC.

Le projet est financé d'une part par la billetterie (25€ l'entrée), et par le biais de l'application.

Par rapport au CODA, la scène sera plus petite (gros poste de dépenses du CODA).

Un partenariat sera proposé à ILEVIA pour la mise en place de navette.

Il faudra également demander le parking de Castorama.

Comme le projet concerne un grand évènement, un dossier devra être déposé en Préfecture, et une réunion de sécurité aura lieu avec la Police et les Pompiers.

Il faudra contacter la MEL pour obtenir des poubelles bi flux évènementielles.

Le Comité Syndical émet un avis favorable à la demande de location sous réserve de l'accord de la Ville de Marcq-en-Baroeul au vu de l'organisation de la Fête des Belles Terres.

#### - **La FOIRE D'ETE**

MM. COIC et MASCLET présentent leur projet de Foire d'été

Les entrepreneurs souhaiteraient louer un hectare sur l'aérodrome pour organiser une foire commerciale autour de l'automobile, de la maison et du bien-être, d'une durée de 10 jours en Juillet 2025 (entre le 3 et le 15 juillet).

Ils envisageaient de louer les paddocks, en aménageant un accès par la zone Nord de l'aérodrome et une sortie par la drève de l'aérodrome (un seul sens de circulation) avec un stationnement des visiteurs dans un des paddocks.

La foire aurait pour objectif la mise en valeur des commerçants locaux et d'entreprises qui ont l'habitude d'exposer dans des salons. Il y aurait également une mise en valeur de groupes et de chanteurs locaux pour l'animation de la foire, et une création d'emplois pour des jeunes.

Il y aurait un chapiteau et des tonnelles selon les emplacements. Il est prévu 200 exposants sur 2 000 m<sup>2</sup> d'exposition.

Les recettes seraient composées des entrées des visiteurs (9€ l'entrée – 50 000 visiteurs sur 10 jours), des ventes des emplacements aux exposants, de la vente d'espace publicitaire (bâche), des recettes des bars et buvette.

Pour la visibilité de l'évènement, il y aura une communication via les radio, les réseaux sociaux et site internet, de la signalétique et de la communication sur les réseaux des 4 communes membres du SIGAL.

M. DELEBARRE interroge sur une localisation sur Lille, au Champ de Mars.

M. COIC indique qu'ils ont contacté la Mairie de Lille. Le champ de Mars est indisponible jusque 2027.

Il y a un choix politique de faire de Lille une ville sans voiture incompatible avec le projet.

Les élus du comité syndical évoquent le problème du stationnement des véhicules sur les espaces verts et la perte de récolte de foin pour les agriculteurs (10 jours d'usure du terrain).

M. DELEBARRE évoque la possibilité d'organiser une foire au niveau de la fondation Prouvost au septentrion.

Mme VANHOUTTE indique que par mesure de sécurité, il faudrait fermer la piste aéronautique, ce qui est préjudiciable pour les usagers de l'aérodrome lors de la période estivale.

Le comité syndical décide que le site vert n'a pas vocation à accueillir des véhicules et des activités purement commerciales (foire).

M. MUNCH ne souhaite pas d'une foire organisée de manière récurrente.

M. BEADES ne croit pas à la viabilité économique du projet.

Il est décidé de donner une réponse négative à ce projet, l'emplacement n'étant pas compatible à ce type de manifestation.

- **Manifestations**

Comme l'année dernière, il est prévu une animation Père Noel le samedi 21 décembre à 15H.

En 2025, il sera proposé d'organiser :

- La chasse aux Œufs : samedi 19 avril 2025 matin
- Journée Portes Ouvertes (comme en 2023) : 27 et 28 septembre 2025
- Octobre Rose
- Père Noel

Fait à BONDUES, le 18 Décembre 2024

Le Président

